

Le National democratic institut (NDI), en partenariat avec la Commission des affaires générales institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), a organisé un atelier de formation au profit des parlementaires burkinabè.

Financé par la coopération suédoise, cet atelier qui s'inscrit en droite ligne du programme quinquennal du NDI a eu pour thème : « Genre et droits humains ». Boureima Badini, représentant du président de l'Assemblée nationale (AN), a prononcé le discours d'ouverture des travaux de cette session. C'était du 30 au 31 octobre dernier dans la salle de conférences de l'Hôtel Pacific.

Le Burkina Faso veut se doter d'une réglementation qui vise à enrayer toutes sortes de discriminations, surtout celles basées sur le genre. En effet, les femmes sont victimes de toutes sortes de violences, tant dans leur foyer que dans le milieu socio-professionnel.

Pour enrayer cette pesanteur sociale qui handicape l'épanouissement de l'autre moitié du ciel et le développement, le gouvernement, par la voie de la ratification, a intégré dans son ordonnancement juridique interne plusieurs conventions et des textes internationaux pour lutter contre toutes formes de discriminations basées sur le genre.

On peut citer parmi ces conventions, celle relative à l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme (CEDEF), adoptée depuis 1984 ainsi que la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

Cependant, l'on constate que malgré cet arsenal juridique en vigueur, des femmes continuent de subir au quotidien des brimades et des atrocités de nature inhumaine. Ces violences perpétrées sur l'autre sexe sont d'ordre physique, moral, psychologique, sexuelle, économique, politique, etc.

Dans son engagement pour la promotion du genre et la protection des droits humains, le NDI a noué un partenariat avec le législateur, particulièrement l'Assemblée nationale, pour mener des actions ciblées et concertées, à travers surtout l'information et la sensibilisation. Cette lutte, il la mène également en tandem avec la CAGIDH et la Commission de l'emploi, des affaires

sociales et culturelles (CEASC).

Cet atelier de fin octobre 2013 s'inscrit dans cette continuité d'action et de partenariat avec pour objectif majeur, le renforcement des capacités des femmes dirigeantes afin qu'elles puissent œuvrer pour une « gouvernance pro-pauvre ». C'est le souhait, à travers cette session, de Aminata Kacé, directrice résidente du NDI au Burkina.

Elle a indiqué que ces actions sont entreprises depuis 2009 avec l'Assemblée nationale (AN) dont la mise en place de la récente législature a entraîné le renouvellement de ses membres à près de 80%.

D'où la nécessité pour le NDI de partager, avec les nouveaux élus, les connaissances sur les droits appliqués au domaine des violences basées sur le genre.

Les femmes sont victimes de violences multiformes

Dans son allocution, la directrice du NDI a souligné que « respecter, protéger et remplir progressivement toutes les obligations des droits de la personne » est perçu comme un moyen de réaliser le développement humain durable et équitable.

Du reste, l'égalité et la non- discrimination restent des principes majeurs des droits de la personne et sont inclus dans presque toutes les conventions, même si le respect de ces réglementations laisse toujours à désirer.

Mais le NDI et ses partenaires n'en démordent pas, et pensent que l'application de l'approche émergente du développement basée sur les droits permettra aux groupes vulnérables d'avoir le contrôle de leur vie, de promouvoir l'égalité et de s'attaquer aux racines de la pauvreté.

Le représentant du président du parlement, Boureima Badini, a félicité et encouragé les organisateurs pour le combat qu'ils mènent pour le respect des droits de la femme.

Le porte-parole de Soungalo Ouattara a salué l'esprit de collaboration du NDI qui associe l'AN dans ces activités afin de partager le vécu des femmes en situation de brimades et d'humiliation. Boureima Badini a dit la détermination de son institution à œuvrer pour la protection de ces couches vulnérables.

« Cet atelier se voudra une occasion pour les parlementaires de réfléchir à des dispositions favorables pour une protection effective des femmes contre les différentes formes de violences qui leur sont exercées », a-t-il indiqué.

Dans cette détermination, le représentant de l'AN a souhaité qu'au sortir de ces échanges, les parlementaires soient bien outillés pour venir à bout des inégalités entre les hommes et les femmes.